



Municipalité de Sainte-Flavie  
775 route Flavie-Drapeau  
Sainte-Flavie, Québec  
G0J 2L0

Sainte-Flavie, le 3 février 2023

## **INVITATION À UNE GRANDE CONSULTATION DES FLAVIENNES ET FLAVIENS SUR LE PROJET DE RECHARGE DE PLAGE POUR LA PROTECTION DU CŒUR DU VILLAGE**

### **Chers citoyens et citoyennes,**

La plupart d'entre vous sont informés que votre conseil municipal est pro actif en ce qui concerne le danger que représente l'érosion et la submersion côtière. Nous sommes reconnus - au-delà de nos frontières - comme étant une municipalité qui ne fait pas juste réagir aux changements climatiques, mais qui fait aussi office de modèle en termes d'adaptation et de prévention. Nous réfléchissons à l'avenir et à la manière dont nous pouvons mieux vous protéger et sécuriser vos propriétés.

L'ensemble de nos actions et notre réflexion prennent en considération que les berges de la municipalité de Sainte-Flavie ont régulièrement été affectées par la submersion et l'érosion côtière lors des tempêtes qui se sont produites ces dernières années sur le fleuve Saint-Laurent. On se souvient des grandes marées de 2005 et de 2010, où plusieurs propriétés et infrastructures municipales ont été lourdement endommagées. Et plus récemment, lors de la tempête du 23 décembre 2022.

C'est dans ce contexte que nous avons mené différentes phases d'interventions « terrain » lors des 3 dernières années, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique. Elles ont permis à certains de nos concitoyens (les plus touchés) de se prévaloir d'une offre financière leur permettant de relocaliser leur maison ou de choisir, de manière volontaire et sans contrainte, une indemnité de départ et de cession de leur résidence à la municipalité.

Délibérément, le secteur du noyau villageois (cœur du village / zone de 50 km/h) avait été exclu de ces phases de propositions, puisque la densité du nombre d'immeubles touchés par l'érosion et la submersion était plus importante que sur le reste de la côte flavienne. Nous avons plutôt opté pour une approche globale et réfléchie permettant de protéger l'ensemble du secteur.

Dans ce contexte, la municipalité de Sainte-Flavie souhaite procéder à des travaux d'atténuation du risque de la zone au cœur du village, qui se situe du côté est du quai, jusqu'à l'est du Centre d'Art Marcel Gagnon; ce qui représente une longueur d'intervention d'approximativement 1,5 km.

Les ouvrages de protection qui pourraient être mis en place visent à atténuer le risque de submersion par le franchissement des vagues ainsi que le recul de la berge par l'érosion afin de protéger les bâtiments et infrastructures du secteur.

En vue de la réalisation de ces travaux, la Municipalité désire informer et consulter ses citoyens et toutes les parties intéressées par le projet. Ainsi, dans le cadre du projet de protection du cœur du village de Sainte-Flavie, nous vous convions à une rencontre de consultation qui se tiendra le **lundi 13 février 2023, à 18h30** au Centre Municipal Léon-Gaudreault.

Dans le cadre de cette rencontre, les éléments suivants vous seront présentés :

- Analyse de risques du secteur ;
- Description du milieu ;
- Analyse des solutions envisagées ;
- Présentation des étapes du projet en cours et à venir ;
- La répartition des coûts.

De même, le conseil municipal juge indispensable - en plus d'informer - d'entendre sa population sur un enjeu tellement important pour l'adaptation et la résilience de Sainte-Flavie face aux changements climatiques, face au fleuve Saint-Laurent, la Mer. Ainsi, cette rencontre vise également à recueillir vos commentaires et préoccupations à l'égard du projet, c'est pourquoi votre présence et votre participation sont souhaitées.

Nous comptons sur votre présence !

Mes respectueuses salutations,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Fortin'.

Jean-François Fortin, maire